

RÉSIDENCE / PACA

“ART CONTEMPORAIN, PATRIMOINE, PAYSAGE”

L'Association Voyons voir inscrit ses résidences d'artistes dans le parcours d'art contemporain "Ulysses" initié par le Fond Régional d'Art Contemporain PACA à l'occasion de Marseille-Provence 2013, Capitale européenne de la Culture. Les créateurs (artistes et designers) orienteront leurs recherches sur l'idée de transformation et plus particulièrement sur les états intermédiaires qui la caractérisent.

- Période de résidence d'un mois (continu ou non) : entre novembre 2012 et mars 2013.
- Période d'exposition : à partir du mois d'avril jusqu'à fin 2013.

> Lieux de résidences et d'exposition : Domaines viticoles dans le Pays d'Aix-en-Provence.

- domaine de Saint-Ser : www.saint-ser.com
- domaine de GrandBoise : www.grandboise.com

• Conditions de résidence :
- logement et atelier sur les sites viticoles associés fourni,

- bourse de production de 2 000€ à 3 000€,
- allocation de résidence de 1 000€,
- une indemnité de transport à hauteur de 250€ pour les artistes locaux et 500€ pour les artistes hors région.

L'Association apporte un soutien régulier à chaque artiste en les accompagnant dans le suivi de production : mise en réseau, aide logistique, présence d'un régisseur... L'Association sélectionnera huit artistes.

Les artistes sélectionnés devront venir prendre connaissance des lieux et présenter avant le 15 septembre 2012, un projet spécifique.

- Composition du dossier :
- book (dossier imprimé ou numérique) représentatif de la démarche et du travail général de l'artiste,
- note d'intention, visuels légendés, cv, coordonnées complètes.

Date limite envoi des dossiers : le 15 mai

(cachet de la poste faisant foi).

Voyons voir - art contemporain et territoire

Le Patio, 1 place Victor Schoelcher

13090 Aix-en-Provence

contact : Emeline Lacombe

elacombe@voyonsvoir.org

www.voyonsvoir.org